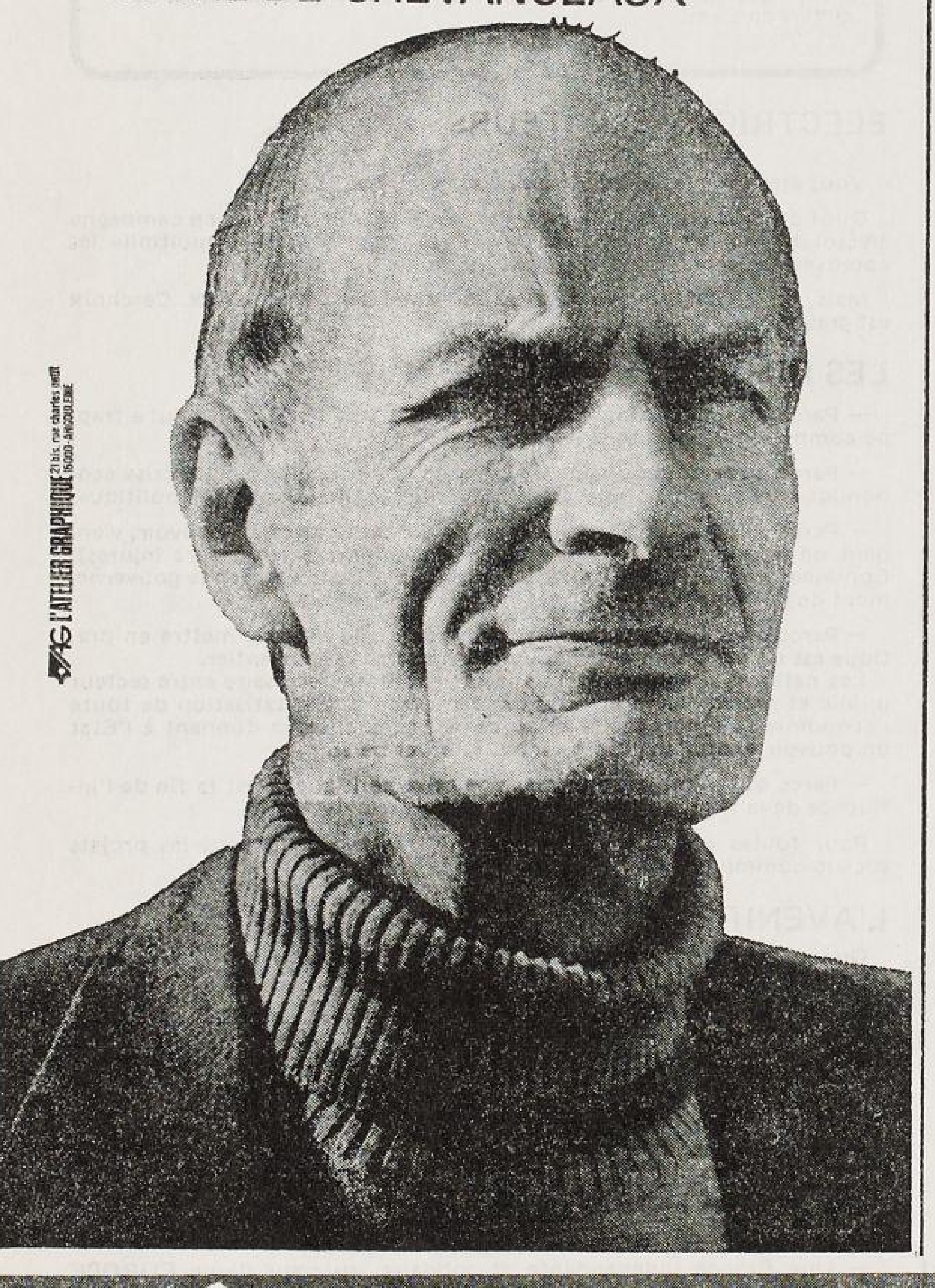
docteur louis joanne

DEPUTE SORTANT

CONSEILLER GENERAL
DE MONTLIEU-LA GARDE
MAIRE DE CHEVANCEAUX



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978
4e CIRCONSCRIPTION
DE LA CHARENTE-MARITIME SAINTES-JONZAC

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Après 10 ans de travail obstiné à l'Assemblée Nationale et dans le département je suis à nouveau candidat dans cette 4e circonscription de Saintes-Jonzac.

JE CROIS AVOIR MENÉ LE BON COMBAT

MON MANDAT PARLEMENTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

Travail suivi au sein de la Commission des Affaires Culturelles familiales et sociales dont je suis vice-président. J'ai particulièrement contribué à l'élaboration des lois sur les Aides-familiaux, le cumul des pensions, retraite des travailleurs manuels, généralisation de la Sécurité Sociale, complément familial prévention des accidents du travail, loi d'orientation en faveur des handicapés, lois sur l'éducation, aide judiciaire, retraite anticipée des anciens prisonniers et anciens combattants, carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord, lois sur les préparateurs en pharmacie et les infirmières, loi d'Orientation du Commerce et de l'Artisanat...

J'ai rédigé ou participé à la rédaction de 41 propositions de lois. J'ai posé 75 "questions écrites" au gouvernement.

L'enquête du "Point" sur le travail des députés à l'Assemblée Nationale m'a classé 77e et en tête des députés Poitou-Charentes. J'en suis heureux. Mais conscient qu'il faudrait faire encore plus et mieux.

DANS LA CIRCONSCRIPTION :

Seul ou en collaboration avec les responsables, les élus, des collègues : mes actions principales ont été les suivantes :

1) Interventions multiples au Ministère des transports et à la Direction de la SNCF pour le **DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SNCF DE SAINTES** en particulier à la section Entretien dont l'effectif actuel est de 490 agents et dont l'âge moyen est passé de 1973 à 1977 de 52 ans à 38 ans, sans compter les 57 apprentis.

2) Actions multiples auprès de la DATAR pour le **DÉVELOPPEMENT OU L'INSTALLATION D'ENTREPRISES.** La C.I.T. a pris un développement très important, actuellement environ 750 emplois.

3) Action soutenue pour obtenir des décisions en faveur de GRANDES LIAISONS ROUTIERES

a) Vers Paris et l'Espagne par l'Autoroute A 10
b) Vers la Suisse et l'Europe Centrale par la route dite **"Centre Europe Atlantique"**
c) La Nationale 137, épine dorsale du département.

4) **OBTENTION DU CONTRAT "VILLE MOYENNE" POUR SAINTES** qui a permis de nombreux travaux d'équipement et d'amélioration avec 6 000 000 F. de subvention.

5) Interventions répétées pour obtenir le maximum de crédits d'Etat **pour les équipements.**

***Education formation** : 33 000 000 de subvention
***Equipement agricole et rural** : 20 600 000 F. de subvention
***Communications** : 16 000 000 de subvention
***Equipements sanitaires et sociaux** : 7 000 000 de subvention.
***Développement urbain** : 9 000 000 de subvention
***Vie sociale sportive et culturelle** : 5 500 000 de subvention.
***Pour le téléphone depuis 1973,** l'automatisation intégrale a été obtenue pour les cantons de Montendre, Mirambeau, St Genis, Archiac et Jonzac, soit 4 300 lignes nouvelles . Extension des réseaux automatiques : 11 380 lignes. Le nombre d'abonnés nouveaux a été plus que doublé (+ 123 %).

6) **DEFENSE ET SOUTIEN DE LA VITICULTURE** : Obtention de 47 millions de F. pour le financement de la **SOFIDEC** et l'aide au stockage, dégrèvement fiscaux 1/3 impôts 1973, maintien des droits sur le cognac au niveau 1976, atténuation des prestations viniques de 6 à 2 %, etc...

7) **"CONTRAT DE PAYS"** pour l'arrondissement de Jonzac et le canton de Pons. Subvention Etat, Région, Département : 2 millions F. 1976, 2 millions F 1977 pour différentes opérations de développement économique de type agricole, touristique et industriel. Des résultats notables ont déjà été enregistrés concernant l'emploi et les activités nouvelles.



8) **DOMAINE CULTUREL** : Réalisation de l'année romane Poitou-Charentes qui a attiré sur notre région le regard de tout le pays et particulièrement sur la Saintonge.

Par ailleurs : travail constant, opiniâtre pour soutenir les collectivités, les associations, les professions, les familles soit 29 500 interventions en 5 ans.

J'ESTIME AVOIR TRAVAILLÉ SANS SOUCI DE LA PUBLICITÉ MAIS AVEC COEUR.

BERNARD GUIARD SCHMID a bien voulu accepter d'être candidat suppléant. Avec lui je sollicite à nouveau votre confiance.



Suppléant
Bernard GUIARD SCHMID
Directeur administratif d'Etablissement de soins
Président départemental du Parti Républicain

QUELS SONT NOS OBJECTIFS, NOS INTENTIONS, NOS IDÉES ?

QUEL AVENIR POUR SAINTES, JONZAC, LA SAINTONGE ?

QUELLES ACTIONS PRINCIPALES ?

- **TOUT D'ABORD L'AGRICULTURE** : C'est la première industrie de la région. La priorité doit être donnée au soutien et à la défense de la viticulture. Une politique à court terme, moyen terme et long terme doit être définie. Les problèmes liés à la production viticole de la région délimitée sont complexes et étendus. Il convient d'en débattre et d'en traiter tous les aspects et pour ce faire de réunir dès que possible de grandes assises du "cognac" avec tous ceux qui sont au cœur de ce problème et avec les ministères concernés.

- **VALORISER NOS MATIERES PREMIERES** : Des efforts de transformation ont été faits pour les argiles. Il faut aller plus loin et la commission régionale doit, dans ce but poursuivre ses travaux. Efforts de valorisation aussi pour le bois et les produits agricoles. Développement de l'industrie alimentaire.

- **ENERGIES NOUVELLES** : Continuer avec détermination l'effort de recherche et de développement.

- **L'EMPLOI** : Bien qu'en légère amélioration la situation de l'emploi reste fragile. Une politique hardie de l'emploi doit être poursuivie. Soutenir les entreprises existantes pour qu'elles se développent, en attirer d'autres, créer des activités nouvelles. Une action spéciale doit être menée en faveur de l'artisanat. Une attention particulière doit être portée aux emplois SNCF à Saintes. La section "Entretien" est devenue depuis le 1er janvier l'Atelier Directeur National des révisions de voiture de la série Union Internationale des Chemins de Fer. C'est une satisfaction. Cette politique de l'emploi doit être poursuivie spécialement dans le cadre des Contrats de Pays et "Villes Moyennes".

- **LE TOURISME RURAL** : Il est en plein développement. Mais les structures d'accueil que ce soit au niveau des collectivités ou des fermes sont encore très insuffisantes. La demande dépasse l'offre. Il y a encore sur le plan du tourisme rural toute une action à poursuivre et à développer.

- **LES COMMUNICATIONS ET EQUIPEMENTS** :
  Les plus grandes priorités sont les suivantes :

  — L'Autoroute A 10, dont le tracé doit être rigoureusement étudié pour éviter le maximum de préjudices aux propriétés agricoles et aux communes.

  — La route Saintes-Genève, déjà réalisée dans le centre de la France.

  — La N. 137, actuellement en voie d'élargissement

  — Le téléphone devenu une nécessité absolue pour les particuliers et les entreprises.

- **DEVELOPPEMENTS CULTUREL ET SPORTIF** :
  Il convient de soutenir les associations culturelles, sportives et autres, ces groupements de bénévoles qui, tous animés d'un même goût et d'un grand dévouement participent largement à la vie profonde de nos villes, nos bourgs et nos villages.
  Le Centre International d'Animation Musicale de Saintes mérite un soutien tout particulier surtout au moment où La Rochelle va bénéficier de la construction d'une Maison de la Culture.

OBJECTIFS D'ACTION NATIONALE

Parmi ces objectifs :

1) Renforcer les droits du citoyen face à l'administration pour les mieux protéger, les mieux informer et leur donner des possibilités de recours ou des intérêts si l'état est débiteur financier.

2) Développer les pouvoirs des collectivités locales par le versement de subventions globales, la garanties d'un minimum de ressources, la ristourne complète de la T.V.A.

3) Accroître la sécurité devant les risques de violence.

4) Réaliser une pause des charges sociales et fiscales

5) Prendre des mesures concrètes en faveur de l'artisanat et élaborer un statut de la femme d'artisan ou commerçant.

6) Pour l'organisation et l'orientation économique de l'agriculture donner la priorité à l'exploitation familiale, au développement des interprofessions et des groupements de producteurs et orienter les productions en fonction des débouchés.

7) Décentraliser en donnant la priorité aux villes moyennes et petites et aux zones rurales pour l'implantation des activités nouvelles.

8) Donner la priorité au premier emploi des jeunes, développer le travail à temps partiel. Obtenir une meilleure participation dans l'entreprise.

9) Accélérer progressivement le S.M.I.C. par rapport à la moyenne des salaires. Valoriser le travail manuel.

10) Garantie de progression du pouvoir d'achat des allocations familiales. Statut social de la mère de famille.

11) Progresser dans l'effort de solidarité en faveur des personnes âgées : minimum vieillesse à 40 frs en 1979, développement des aides-ménagères. Télé-alarme.

12) Améliorations diverses en faveur des femmes concernant la nature des emplois, les conditions et horaires de travail et la formation.

13) Accroitre l'aide financière apportée aux clubs et aux associations sportives.

14) Favoriser l'accès à la culture par le doublement du budget de la culture en 5 ans.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Vous êtes fatigués de politique. C'est vrai.

Quoi de plus normal que cette lassitude ? Nous sommes en campagne électorale ininterrompue depuis quatre ans. Notre pays multiplie les épreuves de force.

Mais, en conscience, vous allez participer au grand choix. Ce choix est grave. Pourquoi ?

LES RISQUES :

— Parce que nous sommes au cœur d'une très grande crise qui a frappé comme un typhon tous les pays.

— Parce que nous courrons le risque de voir s'ajouter à cette crise économique un énorme bouleversement de la société et une crise politique.

— Parce que les socialo-communistes qui prétendent au pouvoir, viennent de donner le spectacle de leur mésentente (et de leurs injures). Comment confier à des gens qui ne sont d'accord sur rien le gouvernement de la France ?

— Parce que le programme économique qu'ils veulent mettre en pratique est un programme ruineux pour notre pays tout entier.
Les nationalisations détruiraient cet équilibre nécessaire entre secteur public et secteur privé et nous condamneraient à l'étatisation de toute l'économie, à l'inefficacité et au déficit généralisé en donnant à l'Etat un pouvoir exorbitant sur les activités et les personnes.

— Parce qu'un tel programme, une telle politique, c'est la fin de l'influence de la France dans le monde.

Pour toutes ces raisons, il faut rejeter catégoriquement les projets socialo-communistes.

L'AVENIR :

Quand ces dangers auront été écartés, alors viendra le temps de la réconciliation des Français pour un nouveau développement de la France.

Nous pensons qu'un pays qui n'évolue pas est un pays qui meurt, ou qui se condamne à la révolution. Alors, à partir du programme d'action que le premier ministre a présenté à BLOIS nous pourrons construire l'avenir de la France.

— Une France **réconciliée**, qui aura renoncé à se couper en deux.

— Une France **décentralisée** où chaque particulier ou collectivité locale, verra ses libertés approfondies et ses responsabilités accrues.

— Une France où les problèmes personnels recevraient des réponses personnelles.

— Une France **indépendante et solidaire**, au cœur d'une EUROPE UNIE.

— Une France plus **dynamique** qui aura pour son économie les moyens de la liberté et de l'initiative.

— Une France à visage humain où l'homme pourra s'épanouir au sein de sa FAMILLE, aidée et protégée.

Cette France à visage humain, c'est celle que nous voulons construire pour nos enfants.

Cette tâche nous l'accomplirons si vous nous accordez votre confiance.

VIVE LA SAINTONGE - VIVE LA REPUBLIQUE - VIVE LA FRANCE.

DOCTEUR LOUIS JOANNE
BERNARD GUIARD - SCHMID

SAINTES - IMP. DE L'ÉTOILE, RUE DE LA FAUVETTE